

## Forum de l'OCDE sur les chaînes d'approvisionnement en minerais responsables

### **Session partenaire : *Les Principes Volontaires : comment l'engagement multipartite renforce la diligence raisonnable en matière de sécurité et de respect des droits de l'homme***

**Date:** Mercredi matin, 8h30-10h, 26 avril 2023  
**Salle:** Auditorium, siège de l'OCDE, Paris  
**Format:** Panel en présentiel avec questions/réponses  
**Langue:** Le panel se déroulera en français avec traduction en anglais  
**Contact:** Mirna Adjami, Cheffe de programme, DCAF, [m.adjami@dcaf.ch](mailto:m.adjami@dcaf.ch)

#### **Bref aperçu de la session:**

Cette session examinera comment le cadre donné par les Principes Volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme promeut des partenariats innovants entre les autorités nationales, les entreprises et la société civile afin d'améliorer la protection des droits de l'homme et de prévenir les conflits dans le secteur des ressources naturelles.

La session prendra l'exemple de la RDC, qui a demandé à devenir un gouvernement membre de l'Initiative des Principes Volontaires et où des groupes de travail multipartites interviennent pour relever les défis en matière de sécurité et de droits de l'homme dans l'Est et le Sud de la RDC. La session partagera les leçons apprises à ce jour, les perspectives d'engagement supplémentaire, et démontrera comment les Principes Volontaires s'avèrent être un cadre efficace pour répondre aux exigences des lignes directrices de l'OCDE sur la diligence raisonnable, des Principes Directeurs des Nations Unies, entre autres exigences.

La session abordera la manière dont différentes parties prenantes s'intègrent aux processus multipartites et comment elles répondent aux risques en matière de droits de l'homme, en particulier les risques associés aux dispositifs de sécurité assignés aux opérations d'extraction industrielle et/ou artisanale. La session fournira aussi des orientations sur la manière dont la diligence raisonnable s'applique à l'égard des prestataires de services de sécurité publics et privés, notamment par le biais du Code de conduite international des prestataires de services de sécurité privés.

#### **Modération :**

- Mirna Adjami, Cheffe de programme, DCAF

#### **Panélistes :**

- Tony Ntambu, Directeur de cabinet, Ministère des Droits Humains, RDC
- Eric Kajemba, Directeur, Observatoire Gouvernance et Paix, Bukavu, RDC
- Timothée Mbuya, Directeur, Justicia, Lubumbashi, RDC
- Marie Chantal Kaninda, Glencore
- Frédéric Chenais, Conseiller senior, DFAE, Suisse
- Prosper Lu'undo Ekyamba, Conseiller économique, Ambassade des Pays-Bas en RDC (invité)